

**Explorer un métier pour bien s'orienter :  
Mini-stage découverte professionnelle**

Collégiens (classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>), lycéens et étudiants :

Vous souhaitez découvrir un métier ou plusieurs, vous immerger en entreprise et découvrir son fonctionnement, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, es Chambres de Commerce et d'Industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes, et les Chambres de métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes vous permettent d'effectuer une période de stage, entre 1 et 5 jours, pendant les vacances scolaires (pour les étudiants, en dehors des semaines réservées aux cours et au contrôle de connaissances).

A noter : Possibilité de faire plusieurs stages dans des entreprises différentes, dans une même entreprise s'il s'agit d'un autre métier et dans la limite de la moitié des vacances scolaires.

Vous avez trouvé une entreprise d'accueil ?

Nous vous invitons à **compléter la convention ci-jointe et à la retourner en 3 exemplaires** avec l'attestation d'assurance du stagiaire à la Chambre consulaire compétente :

**Si le stage se déroule dans une entreprise artisanale de la Loire**

Merci de nous retourner les éléments, 15 jours avant le début du stage et de préférence par mail à :

[cad.loire@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:cad.loire@cma-auvergnerhonealpes.fr)

Vacances scolaires 2021 :2022

Vacances	zone A
<u>Vacances de la Toussaint</u>	Fin des cours : <b>samedi 23 octobre 2021</b> Jour de reprise : <b>lundi 8 novembre 2021</b>
<u>Vacances de Noël</u>	Fin des cours : <b>samedi 18 décembre 2021</b> Jour de reprise : <b>lundi 3 janvier 2022</b>
<u>Vacances d'hiver</u>	Fin des cours : <b>samedi 12 février 2022</b> Jour de reprise : <b>lundi 28 février 2022</b>
<u>Vacances de printemps</u>	Fin des cours : <b>samedi 16 avril 2022</b> Jour de reprise : <b>lundi 2 mai 2022</b>
<u>Vacances d'été</u>	Fin des cours : <b>jeudi 7 juillet 2022</b>

## **Trouver une entreprise d'accueil pour mieux construire son projet d'orientation professionnelle**

### **Préparer sa candidature et valoriser ses motivations**

#### **Je trouve une entreprise :**

- Privilégier la rencontre directe avec l'employeur pour lui proposer sa candidature plutôt qu'un simple envoi de courrier, lorsque c'est possible ;
- Penser à activer son réseau relationnel : ne pas hésiter à solliciter ses amis et sa famille ;
- Préparer sa demande pour être sûr d'être clair et précis (dates du stage, durée, métier recherché).
- Expliquer ses motivations : découvrir le métier, découvrir une activité professionnelle, découvrir les conditions d'exercice du métier, valider son projet professionnel, se préparer à la recherche d'une entreprise pour une formation en apprentissage...
- Lors d'une rencontre avec l'employeur : soigner sa présentation et venir avec la convention de stage à renseigner
- Multiplier les contacts en cas de réponse négative : profiter de chaque échange pour améliorer sa présentation orale

#### **Le mini-stage de découverte professionnelle c'est :**

- Entre 1 et 5 jours en entreprise (privée, publique, association, profession libérale) ;
- Pendant les vacances scolaires pour les collégiens et lycéens ;
- En dehors du contrôle de connaissances pour les étudiants ;
- De l'observation et de la découverte pour mieux appréhender les prérequis, les activités et la réalité d'un métier ;
- La possibilité :
  - o de valider son projet professionnel,
  - o de confirmer son choix de s'orienter vers un secteur,
  - o ou encore d'établir un premier lien avec un employeur avant la signature d'un contrat en alternance ;

#### **Pensez-y ! Le stage, c'est l'occasion :**

- De questionner son tuteur et les collaborateurs de l'entreprise sur leur parcours professionnel et leur formation
- De s'interroger sur les qualités requises pour exercer une profession
- D'appréhender le rythme de travail et les responsabilités associées